



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Luzarches, jeudi 11 avril 2024

Les élus en colère : la suppression de la ligne de bus N° 2 impacte une centaine de jeunes et personnes à mobilité réduite

La Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France et les communes de Belloy-en-France, Marne-en-France, Montsoult, Saint-Martin-du-Tertre et Villaines-sous-Bois annoncent **s'opposer fermement à la suppression de la ligne de bus N° 2** reliant Montsoult à Beaumont-sur-Oise.

Cette décision unilatérale, et prise sans concertation par Île-de-France Mobilités et imposée à Keolis, impacte le quotidien d'une centaine de jeunes lycéens, collégiens, apprentis et personnes handicapées et/ou à mobilité réduite qui empruntent tous les jours cette ligne de transport.

Plus encore que l'intention, les élus dénoncent le procédé employé par les responsables de ce dossier pour imposer de façon insidieuse une décision non assumée.

- Mercredi 6 décembre 2023 : Une évolution de l'offre de transport est présentée par Keolis et Île-de-France Mobilités (IDFM) au siège de la Communauté de Communes. Lors de cette réunion, les élus découvrent que la ligne 2 sera supprimée et que le projet, ouvert 18 mois auparavant, n'est pas nouveau. Pour expliquer l'absence de concertation avec les élus, les responsables évoquent un « oubli ». Dès ce jour, les élus alertent IDFM et Keolis sur l'impact de cette suppression.
- Mercredi 28 février 2024 : Sans nouvelle, et après une relance ferme, une réunion en visio est enfin organisée avec les mêmes acteurs. Une solution est envisagée afin de permettre un service minimal de bus le matin et le soir. Une confirmation est promise pour mi-mars.
- Mi-Mars 2024 : N'ayant aucune nouvelle, les élus recontactent leurs interlocuteurs qui promettent une rencontre prochaine.
- Vendredi 5 avril 2024 : À nouveau laissés sans nouvelle, les élus découvrent que des prospectus annonçant la fermeture de la ligne dès le lundi 8 avril (premier jour des congés scolaires) sont distribués aux usagers à bord des bus.

Les élus du territoire ont la ferme intention d'utiliser tous les moyens en leur pouvoir afin de permettre aux 90 jeunes (dont 50 collégiens âgés de 11 à 15 ans) et aux usagers (dont certains à mobilité réduite) de pouvoir continuer de se rendre sereinement et directement à leur lycée, collège, centre de formation, hôpital, ESAT*. Tout sera mis en œuvre pour qu'Île-de-France Mobilités revoit sa position sur cette ligne importante pour le territoire de notre intercommunalité.

Une pétition a déjà recueilli plus de 900 signatures et d'autres actions de grande ampleur sont envisagées.

Contact presse

Julien Hascoët · Morgane Hubert

Service Communication de la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France
communication@c3pf.fr · 06 70 14 63 01

*ESAT : Etablissement et service d'accompagnement par le travail pour les personnes en situation de handicap